

Réf: Dossier N° 146272

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABOU YEHYA CONSTRUCTION » en abrégé «
A.Y.C »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème
TRANCHE NON LOIN DE LA PHARMACIE 8eme TRANCHE ET DU
MARCHE COCOVICO SUR LA VOIE DJIBI, Lot 1, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 septembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 23 septembre 2022, il a été constitué une
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABOU YEHYA CONSTRUCTION » en
abrégé « A.Y.C »

Objet : CONSTRUCTION
- TRAVAUX PUBLIC
- TRAVAUX EN BATIMENTS
- GENIE CIVIL
- DIVERS

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème
TRANCHE NON LOIN DE LA PHARMACIE 8eme TRANCHE ET DU
MARCHE COCOVICO SUR LA VOIE DJIBI, Lot 1, Ilot 2

Dirigeant(s) : M EL HAJ KHALIL ABOU YEHYA YOUSSEF
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08962 du 30/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44767/GTCA/RC/2022 du 30/09/2022

